



PARTICULIERS,
un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

**Accédez
au Très Haut Débit**



www.reso-liain.fr

Testez votre éligibilité



Avec le soutien de :



Rhône-Alpes



**Vos Fournisseurs d'Accès
Internet**

Les opérateurs partenaires du réseau Li@in



www.adeli.fr
Tél : 04 78 66 11 85

www.kiwi-fibre.fr
Tél : 0 811 99 12 12
(Coût d'un appel local)



www.k-net.fr
Tél : 04 82 53 11 80

www.numericable.fr
Tél : 10 55 (Coût d'un appel local)
Liste des communes sur www.reso-liain.fr



www.telandgo.com
Tél : 04 74 77 17 83

www.wibox.fr
Tél : 09 75 17 65 55
(Coût d'un appel local)



www.wimifi.net
Tél : 0 820 62 00 51
(0.12€ TTC/min d'un poste fixe)

Plus d'infos sur www.reso-liain.fr

Le réseau Li@in : La Fibre Optique dans l'Ain

Le **SLCA**, en partenariat avec les communes de l'Ain, déploie le **réseau public Fibre Optique Li@in** (*Liaison Internet de l'Ain*). Cette infrastructure, unique sur le département, se distingue par l'objectif suivant : permettre l'accès au très haut débit, de l'ensemble des particuliers, des professionnels et des collectivités de l'Ain, en deux étapes :

- d'ici à 2016 : desservir au moins partiellement l'ensemble des communes et des zones d'activités ;
- à l'horizon 2020, compléter le déploiement de façon à ce que 90% de la population soit couverte.



Les atouts de la Fibre Optique

Débit d'information supérieur aux autres technologies
(ADSL/Wi-Fi/Satellite)

Jusqu'à 400 Méga pour les particuliers*

*Selon opérateurs

Symétrique

Très Haut Débit jusqu'à 100 Méga en émission comme en réception (contrairement à l'ADSL)

Capacité Débit jusqu'à 400 Mégabits par seconde (selon opérateurs). Réseau évolutif, permettant de satisfaire des besoins spécifiques en multi Gb/s.

Technologie la plus performante pour transporter des données à la vitesse de la lumière (300 000 km/sec).

Simultanéité Connexion Très Haut Débit sur différents équipements connectés en même temps (ordinateurs, postes TV, téléphones fixes...) sans affaiblissement ou perte de signal.

Fil de verre fin, entouré d'une gaine protectrice : aucune altération dans le temps, conservation des propriétés physiques et insensibilité aux interférences extérieures (chaleur, haute tension, ondes...).

Sécurité Le signal conserve sa qualité quelque soit la distance. Infrastructure conçue en boucle favorisant une continuité de service.

Exemple d'un téléchargement d'une Vidéo perso HD Taille 900Mo

ADSL - 2 Méga 90 min

ADSL - 8 Méga 20 min

Fibre Optique Li@in - 200 Méga 1 min 20s

Jusqu'à 100X plus rapide avec la fibre optique



Les usages

TRIPLE PLAY :

Internet Très Haut Débit
jusqu'à 200 Méga

+ TV

Haute Définition/3D/4K/Bouquet : + de 200 chaînes

+ Téléphonie Fixe

illimitée vers fixe et mobile (suivant l'offre et le FAI choisis)



CONFORT DE NAVIGATION INÉGALÉ!

Téléchargements et transferts ultrarapides (vidéos, photos, graphiques...)

Contenus numériques sur tous les écrans

VOD (Vidéo à la demande)

Contrôle du direct

Jeux en réseau

Radio...



ACCES A DE NOUVEAUX SERVICES!

Télétravail

Domotique (automatisation des équipements de l'habitation)

Téléassistance à domicile

Hospitalisation à domicile

Télé-enseignement

Télesanté

Vidéosurveillance...

FACILITE D'ACCES AUX SERVICES!

E-administration (services publics en ligne)

Ventes et achats à distance

Soutien scolaire

Cloud...



Le Très Haut Débit chez vous, comment ?

Vous souhaitez accéder au Très Haut Débit

Avant tout, testez votre éligibilité sur www.reso-liain.fr (ou consultez votre mairie).

Ce test vous permet de savoir si votre habitation se situe dans une zone couverte par la fibre optique Li@in.

www.reso-liain.fr

Testez votre éligibilité



 Vous êtes en zone couverte donc potentiellement éligible

 Vous êtes en zone Travaux en cours

Zone non-couverte à ce jour : travaux de desserte en cours sur votre commune.

 Vous êtes en zone Etude en cours

Zone non-couverte à ce jour : en attente de travaux de desserte.

 Vous êtes en zone non couverte

Le déploiement du réseau Li@in se poursuit et le SICA ouvre chaque mois de nouvelles zones.

Astuce

Lors du test sur www.reso-liain.fr, cliquez sur «Sauvegarder».

Cela vous permettra :

- d'être informé par mail des évolutions concernant votre zone, jusqu'à ce que celle-ci soit couverte par la Fibre Optique,
- de recevoir les offres des FAI partenaires si vous êtes en zone couverte.

Vous souhaitez prendre un abonnement

1. Contactez les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) afin de connaître leurs offres et souscrivez à un abonnement. Aucun règlement ne sera débité avant l'ouverture effective du service.

2. Votre FAI transmet au SICA votre demande d'abonnement. L'étude de faisabilité de votre raccordement est alors lancée.

3. Après cette étude, soit :

- **Votre raccordement est possible immédiatement.**

Le SICA mandate une entreprise qui amène la fibre jusqu'à votre habitation et installe le «boîtier optique client» (CPE)*. Le délai moyen entre la souscription de l'abonnement et l'activation au réseau Li@in est de 6 à 8 semaines (voir page suivante).

- **Votre raccordement nécessite des études et des travaux complémentaires sur domaine public :** Le raccordement sera réalisé mais sans engagement de délai.

Votre FAI est tenu informé des actions engagées afin qu'il puisse vous renseigner. Il est votre unique interlocuteur.

4. Après votre raccordement au réseau Li@in, votre FAI vous délivre votre Box, votre abonnement est activé et ... **profitez immédiatement de tous les services Très Haut Débit !**

* Le CPE est posé, le SICA l'active à distance dans un délai moyen de 4 jours, dès lors que les travaux de raccordement sont terminés. Il reste propriété du SICA.

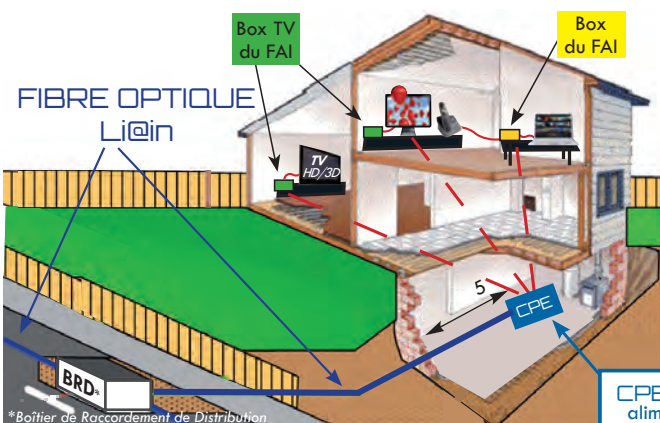


Ne pas débrancher le CPE !



Raccordement de votre habitation

Le **SIQA** prend en charge les travaux de déploiement de la fibre optique depuis la voirie publique jusqu'à l'intérieur du bâtiment à raccorder. Cette prestation englobe la fourniture du boîtier optique client (CPE) qui reste la propriété du **SIQA**.



► Les branchements en bleu et la pose du CPE sont effectués par une entreprise mandatée par le **SIQA**.

► Les branchements en rouge sont effectués par vos soins ou un prestataire de votre choix.

>> Retrouvez les informations sur les branchements sur le site www.reso-liain.fr

CPE avec 4 prises RJ 45, alimenté électriquement.

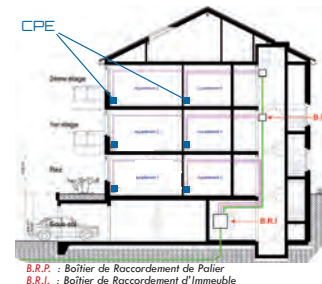
Précisions : Si des travaux de génie civil sont nécessaires sur domaine privé, ils sont à la charge du propriétaire. C'est l'entreprise mandatée par le **SIQA** qui jugera de la nécessité ou non de ces éventuels travaux. Si le fourreau télécom est inexistant, la fibre est posée en aérien (en général, elle suit l'alimentation électrique).

Raccordement des habitats collectifs et lotissements privés

Si vous êtes locataire/propriétaire dans un immeuble ou dans un lotissement privé, le Président du Syndic de copropriétaires ou de l'Association doit avoir signé une convention (avec le **SIQA**) autorisant l'installation de la fibre (une seule convention suffit par habitat collectif et par lotissement privé).

Le + ! Certains bailleurs ont signé une convention départementale avec le **SIQA** regroupant l'ensemble de leurs parcs locatifs.

>> Retrouvez la liste sur www.reso-liain.fr



Adduction de votre nouvelle construction

Vous envisagez de faire construire votre pavillon ou bien vous avez déposé votre demande de permis de construire et votre parcelle est couverte par le réseau Fibre Optique Li@in. Vous souhaitez que votre future habitation soit raccordée à la Fibre Optique alors vous devez dès à présent préparer votre adduction.

L'adduction au réseau Li@in consiste à mettre en place les infrastructures techniques permettant le raccordement de votre habitation à la Fibre Optique, qui reste à votre charge au même titre que les réseaux d'eau, d'électricité... Dès que ces travaux sont réalisés, le raccordement au réseau et la pose du CPE sont pris en charge par le **SIQA**.

>> Plus d'infos sur www.reso-liain.fr

A savoir

Restent à votre charge en tant qu'abonné :

- Le réseau de desserte interne au logement.
- Le montant de l'abonnement mensuel et autres frais éventuels, selon le fournisseur d'accès et l'offre choisie.

Zoom sur le SIEA



Créé en 1950, le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain est une collectivité territoriale regroupant les 419 communes de l'Ain.

À l'origine, le SIEA a compétence sur tout ce qui a trait à l'électricité et à son utilisation. Autorité concédante, les réseaux de distribution d'énergie électrique lui appartiennent.

Au-delà de cette compétence, le SIEA est un acteur essentiel concernant d'autres domaines, tels que l'éclairage public, le système d'information géographique, les réseaux gaz, la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables, ou encore la communication électronique.

Plus d'info sur www.siea.fr

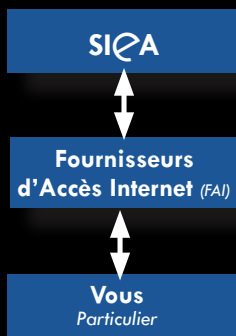
Zoom sur RESO-LIAin

RESO-LIAin est la Régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de favoriser la desserte en communications électroniques des communes de l'Ain. Elle gère, contrôle et entretient le réseau Li@in (Liaison Internet de l'Ain).

Elle assure aussi la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) qui offrent leurs services aux abonnés.



Qui fait quoi ?



► Propriétaire de l'infrastructure, déploie et finance le réseau Li@in. Exploite le réseau via sa Régie RESO-LIAin, opérateur de transport.

► Opérateurs partenaires, **ayant signé une charte avec le SIEA**, mettent à disposition des abonnés particuliers, professionnels et collectivités le service Très Haut Débit.

► **Abonné** auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet, vous bénéficiez du service Très Haut Débit via le réseau Fibre Optique Li@in

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

